

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 février 2018 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général.

PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT L'ORDRE DU JOUR

N/A

2018-02-072 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2018-02-073 SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA SCABRIC POUR L'ENTRETIEN DES SITES DU SENTIER RIVERAIN DE LA CHÂTEAUGUAY

CONSIDÉRANT les résolutions 2015-04-107, 2015-06-150, 2016-06-220 et 2017-02-83 de ce Conseil concernant notamment l'établissement d'un réseau d'accès à la rivière Châteauguay;

CONSIDÉRANT qu'un projet d'amélioration du réseau des accès publics à la rivière Châteauguay est envisagé;

CONSIDÉRANT que le site se trouve sur les lots P-5, 5-7, 5-8 et 285 localisés en bordure du boulevard Salaberry sur le territoire de la Ville de Mercier;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil autorise son directeur général, monsieur René Chalifoux, à signer un protocole d'entente pour l'entretien des sites du Sentier riverain de la Châteauguay.

ADOPTÉE à l'unanimité

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les interventions peuvent être visionnées via le site internet de la Ville de Mercier sous l'onglet « Assemblée publique filmée » 27 février 2018 à la septième seconde de la première d'enregistrement (00 :00 :50).

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions peut être visionnée via le site internet de la Ville de Mercier sous l'onglet « Assemblée publique filmée » du 27 février 2018 à la cinquantième seconde d'enregistrement (00 :00 :50).

2018-02-074 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- DE clore la séance extraordinaire du Conseil à 17 h 35.

ADOPTÉE à l'unanimité